

Ne te demande pas ce que le Club peut faire pour toi, demande toi ce que tu peux faire pour le Club



Site internet : <http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr>
Page Facebook : @retromotolucsurmer/

Le mot du Président



Une nouvelle année commence, comme exposé lors de notre assemblée générale nous avons encore cette année pas mal de défis à relever pour réussir nos manifestations.

Pour rappel, nous envisageons une formation aux premiers secours, des achats en textiles et gadgets afin de renouveler notre stock, l'achat d'oriflammes pour les différents salons, et surtout une nouveau site internet, pour ce dernier c'est en bonne voie, nous avons rencontré la société BSI à Bretteville-sur-Odon et nous devrions avoir notre site en d'ici la fin janvier, nous reviendrons vers vous dès que celui-ci sera lancé.

Lors de notre Assemblée Générale nous avons également élu Laurent Semaine, Michel Marie, Gérard Costil au bureau, lors de notre première réunion ils ont été élus comme : Laurent Semaine secrétaire, Michel Marie secrétaire adjoint, Gérard Costil chargé de communication (c'était notre gros point noir au club depuis des années).

Je tiens à les remercier et à leur souhaiter la bienvenue au sein du conseil d'administration.

Enfin, je vous adresse à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2020 et surtout une bonne santé, tout au long de cette nouvelle année pour vous ainsi qu'à vos proches.

PS: n'oublier pas de vous inscrire sur le tableau pour les sorties mensuelles, il y a peu d'élus.... 😞

Denis

DERNIERE MINUTE :

Le nouveau site internet du Club a été mis en ligne récemment. Il est encore en cours de développement mais vous pouvez dès maintenant le consulter :

<http://www.retro-moto-cote-de-nacre-luc-sur-mer.fr>

Sortie du 6 Octobre organisée par Bruno SAILLARD

Départ prévu à 9h00.

Petit contretemps : la voiture et la remorque sont perdues dans Luc !!! Pas grave vu qu'il y avait le soleil !

Et c'est parti sur des routes connues par la majorité des participants jusqu'à Bretteville-sur-Odon.

Direction Eterville par la sympathique petite route du Rocreuil. Ensuite, Feuguerolles en passant devant Le Moulin de Bully (tenu par un motard).

Arrivée au Pont-du-Coudray, endroit toujours agréable à voir et avec le soleil !

En longeant l'Orne, une fois passés sous le pont une petite côte nous attendait puis une série de virages nous amenait à l'Auberge du Pont-de-Brie.

Là aussi bel endroit et vu le beau temps tout le monde est en terrasse.

Nouveau départ pour l'apéro.

C'est reparti par Grimbosq, Mutrécy, May-sur-Orne et Ifs où nous étions attendus par deux dames très souriantes et fort sympathiques !!!!

Et là quelle surprise de voir des BMW dans le sous sol.

Non en réalité la surprise était de voir une Peugeot et une Suzuki et des photos de motos.

La table était bien servie, il ne manquait rien, solide, liquide et bonne humeur.

Sorti dehors au soleil je me suis retrouvé avec plaisir en compagnie de 3 générations de la famille VIGOUROUX : le grand-père, le fils et le petit fils, ça c'est génial !!!

En conclusion super balade, merci Bruno !!!

Serge

Balade du 4 janvier 2020



Cette première sortie de l'année, organisée par le Club, a réuni une trentaine de membres pour une escapade de 50 kilomètres.

Le thermomètre affichait une température plutôt élevée pour la saison, incitant les moins téméraires d'entre nous à sauter du lit (je dis les moins téméraires car les courageux n'ont pas besoin d'une météo clémente pour être sur les routes à moto);

C'est toujours très sympathique de retrouver les amis motards, et se souhaiter une bonne année !

Sur le chemin menant à Arromanches où nous avons consommé notre petit café, nous avons croisé les gars de l'autre bande ! Ceux qui roulent habituellement le deuxième dimanche du mois, je pense qu'eux aussi n'ont pas résisté à l'appel du moteur.

Crevasion d'un pneu pour Alain, l'obligeant à rebrousser chemin jusque chez lui.

A Arromanches, il nous a rejoint au volant d'une 2 CV, entièrement restaurée par ses soins.

Retour par la côte jusqu'à Luc sur mer.

Accueillis par Michelle et Marie Claire au club, petits toasts et champagne sont servis à gogo s'il vous plait !!!

Corinne V.

5^e Tour Poitou Charente 2019



Les 5- 6-7 et 8 Septembre avait lieu le Tour Poitou Charente, trois étapes au Camping en bungalow.

Pour ceux qui viennent de loin, possibilité de coucher au camping ou à l'intérieur de l'Abbaye (propriété de la commune) ou il y a le musée moto Pierre Certain. Une soixantaine de participants dont beaucoup de participants au tour de France, cette sortie a été organisée en alternance, car à l'instar de Luc-sur-Mer il y a eu pas mal d'étapes dans cette ville.



La première étape nous conduisait dans le Médoc avec passage à Royan.

Sauf que pour moi après 12 km, je crève du pneu arrière, je continue le périple dans la camionnette d'assistance, nous passons à Rochefort où j'ai pu voir la corderie Royale où on fabriquait les cordes nécessaires aux bateaux de l'époque, l'Hermione était là pour nous le rappeler. Je cherchais un mécano pour réparer car démonter le pneu c'est possible mais pour le remonter c'est autre chose, mais, comme on roule sur de petites routes, il faut que j'attende Royan pour trouver une concession moto très sympa qui me met une table élévatrice à disposition et qui me remonte le pneu avec une chambre neuve.

Passé le bac de Royan il restait 35 km. à faire, facile !!!

Le 6, étape Vensac - Villebois, nous retrouvons la Gironde à Blaye.

Le paysage change, plus de relief, et la route des châteaux nous rappelle que



nous sommes dans les grands crus (avec modération surtout à cause du prix !! Nous entrons en Dordogne, routes superbes avec traversée de forêt, et routes comme on les aime : bon revêtement et virages à profusion.

Le 7, Villebois Couhé Verac, nous sommes dans le Périgord Noir nous passons



à Nontron et son donjon du 12^e, les villages se nomment Sauvagnac, Massignac, Lesignac et son lac malheureusement à sec, Verteuil nous passons la Charente et arrivons au camping (la rivière) exposition et soirée animée

La dernière étape : Couhé, Celles-sur-Belle faisait 40 km., donc on pensait être très vite arrivés à destination, mais c'était sans compter avec le maire d'Exoudun qui défend son village et sa région comme personne, avec humour et galéjades, digne d'un Marseillais.

Un camp Gaulois a été réhabilité sur un promontoire où on trouve aussi un dolmen et des menhirs (les pierres sont certifiées d'origine ??).

Finalement nous étions à midi à Celles,



expo sur la place principale, musique, bonne humeur, puis rendez-vous à la salle des fêtes et repas avant de se quitter, en se disant à dans deux ans

Bravo à l'organisation qui, comme d'habitude, nous a concocté une balade très cool, mais très bien organisée, le choix des étapes, les paysages, perso je suis fan, ce serait bien que le RMC soit plus représenté!

André

TOUR DU CALVADOS

Raymond a souhaité prendre un peu de recul après la préparation et surtout la réussite durant 7 ans de cet évènement qui a acquis une réputation dans et hors de notre département grâce à une rigueur hors norme. Il a pu s'appuyer, dans cette tâche sur une équipe d'une efficacité redoutable. Raymond m'a confié la suite de l'aventure avec l'accord de notre président Denis Lebel. Après réflexion, j'ai accepté de relever le défi puisque toute son équipe avait à cœur de continuer à faire vivre cette belle aventure.

Les inscriptions sont ouvertes et déjà 52 pilotes sont inscrits pour les 3 jours, ce qui représente environ 65 personnes avec les passagères. Nous allons bientôt devoir clore les inscriptions pour ne pas dépasser le quota de 60 motos que nous nous sommes fixés afin de pouvoir assurer une bonne gestion de la manifestation.

Avec Raymond et Serge Pommier nous avons fini les repérages, Serge peaufine ses Road-books qui lui demandent un très gros boulot dans l'ombre.

Les salles des fêtes sont retenues pour les escales du midi.

Marie Claire, avec toute sa rigueur de trésorière gère les inscriptions et avec Yves commencent à élaborer les menus des midis, petits déjeuners et apéritifs ce qui représente aussi un très gros travail.

André Fossey est aux manettes pour l'élaboration des plaques pour lesquelles la moto de Raymond a été retenue.

Daniel Pierre et François Bouchard, nos cantiniers qui seront aidés de Pascale Marie ont œuvré pour trouver des hébergements alternatifs puisque le camping de Luc sur mer évolue en Yellow village et de ce fait n'offrira plus beaucoup de place pour tentes, caravanes ou camping-car.

Laurent semaine a démarché le camping de Lion sur mer qui pourra accueillir ceux qui le souhaitent.

Le restaurant du casino de Luc sur mer est toujours d'accord pour recevoir les motards, leurs passagères et leurs amis les 3 soirs et le dimanche midi.

Lucien Noris et moi-même assurerons les dépannages des malchanceux et donnerons le coup de balai dans les salles louées chaque midi.

La préparation avance donc à un rythme normal, il nous restera à trouver de quoi remplir notre sac de bienvenue et des lots pour la tombola du dernier jour.

Si parmi vous il ya des gens influents qui peuvent nous obtenir des encarts publicitaires à éditer dans notre programmes, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Je voudrais terminer ce petit topo en remerciant de tout cœur l'équipe de préparation pour la confiance qu'elle m'a accordée.

Le travail n'est pas fini... On y retourne ...

Alain

Mois	Manifestations	Dates	Lieu /Organisateur
Février	Sortie Mensuelle	02	LIBRE
Mars	Sortie Mensuelle	01	LIBRE
Avril	Sortie Mensuelle	05	LIBRE
	Sortie mob	14	Alexandre/Philippe
Mai	Sortie Mensuelle	03	LIBRE
	Balade	10	Marche en Famenne (Belgique)
	Cabourg Rétro Show	9 - 10	R.M.C - Cabourg
	Tour du calvados	15 - 16 - 17	Luc sur mer
Juin	Expo moto comité des fêtes	?	Hottot les Bagues
	Rallye	?	Alençon
	Coupes moto légende	30 - 31	Dijon - Prénois
Juillet	Sortie Mensuelle	07	LIBRE
	Bourse - 32 ^{ème} Rallye Intern ^{al}	20 - 21	R.M.C.
	Rétro Festival de Caen	27 - 28	CAEN R.M.C.
Août	Sortie Mensuelle	05	LIBRE
	Lonlay le Tesson	19	Gilles Gervais
Septembre	Sortie Mensuelle	02	Yves et Marie-Claire
	Rallye de Briouze	30	Gilles Gervais
Octobre	La sortie de la rentrée	06	R.M.C.
	Balade	13	Marche en Famenne (Belgique)
	Mézidon exposition + stand	20	R.M.C.
	Sortie mob	20	R.M.C. Alexandre /philippe
Novembre	Sortie Mensuelle	04	LIBRE
	Pistofontes - motos avant 1930	?	
Décembre	Sortie Mensuelle	08	LIBRE
	Assemblée Générale	28	R.M.C. Luc sur mer
Décembre	Sortie Mensuelle	06	LIBRE

INFORMATION INTERESSANTE DE LA FFVE



Union des Clubs, Musées et Professionnels de Véhicules Anciens de France affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue d'Utilité Publique par décret du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N° 127 du 19 décembre 2019

Eligibilité en CIC - FNI - SIV

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Nous avons constaté un certain nombre de dérives et de détournements d'usage concernant les dossiers de demandes d'attestations FFVE en vue d'obtenir un certificat d'immatriculation de collection (CIC).

Voici pour rappel le contexte réglementaire et les critères d'éligibilité en vigueur pour le véhicule candidat dans le cadre de la délégation FFVE auprès du Ministère des Transports :

1. A été construit ou immatriculé pour la 1^{ère} fois il y a au moins trente ans
2. Dont le type particulier défini par la législation pertinente de l'UE ou nationale n'est plus produit
3. En configuration d'origine et en très bon état, soit en conservation, soit après restauration
4. Est préservé sur le plan historique, sans aucune modification essentielle aux caractéristiques techniques de ses composants principaux
5. N'est pas utilisé comme moyen de transport courant professionnel

Pour toutes ces raisons cumulées, ce véhicule mérite d'intégrer le patrimoine industriel et culturel national.

Autre rappel, un véhicule qui n'est pas en état de circuler n'a pas besoin de titre de circulation. De même, un véhicule à restaurer n'a pas été préservé ni maintenu dans son état tel qu'il est sorti à l'origine. Il faut donc le remettre dans cet état, et cela permet aussi de juger de la restauration dans l'esprit d'origine.

Enfin, les délais de traitement des attestations FFVE est désormais de l'ordre de deux semaines.

Pour bien terminer l'année, nous avons le plaisir de vous informer de la publication du décret n° 2019-1328 du 9 décembre 2019, portant diverses mesures en matière de sécurité routière, qui supprime notamment la date butoir de conversion de tous les véhicules équipés d'une plaque comportant un ancien numéro de type « 123 ABC 12 » (plaque FNI - Fichier National des Immatriculations) en plaque comportant un numéro de type « AB-123-AB » (plaque SIV - Système d'Immatriculation des Véhicules).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039472877&dateTexte=&categorieIdEnId> - Article 4. Téléchargement PDF en bas de page, puis page2, article 4.

Vive tous les numéros Peugeot, Mercedes, Saab, Volvo, Porsche, Ferrari, etc., dans le FNI en attendant un jour de pouvoir choisir par exemple le HK 500 FV dans le SIV !

Bonnes fêtes à tous,
Et très cordialement,



Laurent Hériou
Directeur Général

Union des Clubs, Musées et Professionnels de Véhicules Anciens de France affiliée à la F.I.V.A.
Siège à Paris - F.F.V.E. - B.P. 400611 - 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex
secretariat@ffve.org - www.ffve.org

12 janvier 2020 - GALETTE DES ROIS

Galette des Rois dites-vous ? Eh bien des Reines aussi !

Et au contraire de Meghan et Harry, ils n'auront pas boudé leur plaisir d'ouvrir le bal, sous la houlette de l'homme-orchestre du Club, Yves.

Car ce n'est pas seulement la galette -excellente au demeurant !- mais aussi le sympathique déjeuner qui la précédait et l'après-midi dansante qui s'en est suivie qui auront permis de passer de nouveau, en ce début d'année 2020, une journée particulièrement festive.

Et républicaine, faisant danser (presque) tout le monde, tout autant les reines et les rois d'un jour que le Président, Denis, et les 70 cavalier.e.s présent.e.s qui avaient laissé -une fois n'est pas coutume- leurs montures d'acier bien au chaud ce jour-là.

Et qui, d'ici la prochaine galette, ne manqueront assurément pas de dégourdir de nouveau leurs roulements sur les routes tout au long de cette nouvelle année.

Ce dimanche 12 janvier aura donc ouvert le ban de 2020 avec une organisation digne d'un 20/20, prometteuse de nouveaux moments partagés dans la bonne humeur et la fraternelle "motarditude" !

Gérard C.

